

WOOD.BE EN



WOOD.BE

# WOOD.BE EN 2022

## Back to the future!

Le 6 décembre 2022, cela faisait exactement 75 ans que WOOD.BE a été fondé sur la base de la loi De Grootte. Grâce à cette loi, qui doit son nom au ministre De Grootte, les secteurs industriels ont pu créer des centres pour mettre en place une recherche collective appliquée et renforcer ainsi la capacité d'innovation des entreprises. Le « Centre technique et scientifique de l'Industrie transformatrice du Bois et des Matières connexes », comme s'appelait alors WOOD.BE, est ainsi devenu l'un des tout premiers centres collectifs en Belgique.

Pour WOOD.BE, ce n'est pas une raison pour regarder vers le passé. C'est plutôt une incitation à se tourner vers l'avenir. Et cet avenir offre de nombreuses possibilités et opportunités. Le bois est le matériau de l'avenir : c'est un matériau naturel, durable et renouvelable qui se prête parfaitement à des applications dans la production industrielle et la construction.

L'industrie du bois et de l'ameublement produit principalement des biens durables, tels que des éléments de construction, des meubles, des matelas, etc. Les matériaux utilisés pour cela sont précieux et rares. Cela signifie que la transition vers une économie circulaire offre de nombreuses opportunités à l'industrie du bois et de l'ameublement. Et ceci dans toutes les phases du cycle de vie du produit, depuis la phase de développement jusqu'à la fermeture des cycles de matériaux à la fin de vie.

Le bois est également un matériau qui stocke le CO<sub>2</sub> pendant sa croissance. L'utilisation du bois peut donc apporter une contribution importante à la lutte contre le changement climatique. Cet effet est encore renforcé lorsque nous appliquons des principes circulaires. Les produits durables et bien conçus, dont les matériaux peuvent être réutilisés, maintiennent le CO<sub>2</sub> capté dans le bois encore plus longtemps et l'éloignent ainsi de notre atmosphère.

Lorsque les entreprises de l'industrie du bois et de l'ameublement veulent saisir ces opportunités, elles ne se trouvent pas seules devant ce défi. C'est précisément pour cette raison que l'industrie a créé un centre collectif il y a 75 ans.

Fin 2022, WOOD.BE a approuvé un vaste programme d'investissement. Le laboratoire de chimie sera entièrement rénové et il y aura un tout nouveau laboratoire de durabilité. Lié à notre nouveau système ERP, un portail client sera développé, ce qui devrait nous permettre de servir encore mieux nos entreprises clientes. Et WOOD.BE lui-même investit également dans la durabilité : avec des panneaux solaires, des pompes à chaleur et des bornes de recharge, nous réduisons notre propre empreinte écologique.

Ainsi, après 75 ans, nous ne regardons pas en arrière, mais en avant, back to the future !



**Chris De Rook**  
General Manager WOOD.BE



# RECHERCHE ET INNOVATION

WOOD.BE est le partenaire par excellence pour les projets de recherche et développement dans l'industrie du bois et de l'ameublement.

Pour répondre aux besoins de notre industrie, nous initions des projets de recherche collectifs pour le secteur ou pour un sous-secteur spécifique.

WOOD.BE développe de nouvelles connaissances, diffuse ses connaissances au sein de l'industrie du bois et de l'ameublement et encourage les entreprises à innover. En 2022, WOOD.BE a activement contribué à l'exécution des projets suivants :

- **Ecy-Twin** : Eco-Cycle Innovation for the Textile and Woodworking Industries
- **SWOP** : Sustainable Wood Panels. The first non-toxic bio-based polymer resin to revolutionize the wood panel industry
- **WOODLINK** : connexions rigides dans la construction bois
- **Recurwood** : Renovation and Redevelopment in a Changing Urban Environment using Wood
- **Industrie Partnerschaft** : 16 partenaires flamands de l'innovation, dont WOOD.BE, unissent leurs forces pour stimuler l'innovation et l'entrepreneuriat dans l'industrie flamande. Grâce à ce partenariat et au soutien de VLAIO, WOOD.BE peut vous proposer un ensemble de services intéressants. Concrètement, il s'agit de :
  - 2 événements thématiques : Innovation Day & Inspired by WOOD
  - 2 réseaux d'apprentissage : Future Furniture & WOOD Matters
  - Conseils individuels : conseils d'orientation & accompagnement individuel
- **WOOD Support** : à travers un soutien technologique accessible, WOOD.BE aide les entreprises de la filière bois et ameublement à se repérer dans le paysage de plus en plus complexe des spécifications techniques, législations nationales et internationales, cahiers des charges et autres formes de réglementations techniques. Grâce à la coopération de Fedustria, les membres de cette fédération sectorielle peuvent compter sur un tarif avantageux lorsqu'ils utilisent ce service.
- **Design-for-circularity (D4C)** : Jusqu'à fin 2028, c'est-à-dire pendant toute la durée de la convention d'obligation de reprise des matelas, WOOD.BE soutiendra Valumat et le secteur des matelas dans le domaine de la conception pour la circularité.
- **EcoClassMat** : Eco-conception et éco-classification des matelas. Cette initiative est soutenue par le SPF Economie (B), EBIA (European Bedding Industries Association, UE), CBM (Centrale Bond van Meubelfabrikanten, NL), Eco-Maison (F) et Valumat (B).



# NOUVEAUX PROJETS

En 2022, les nouveaux projets suivants ont été lancés et/ou déposés :

- **DIG'EASY** : Le digital comme facilitateur de la construction et de la fabrication éco-responsable et durable. Ce projet a été soumis et approuvé par l'Agence du Numérique (AdN) à l'automne 2021. Il a démarré le 15 février 2022.
- **Beechplus** : Bois de Hêtre: Promotion de bois Local pour l'utilisation dans les applications Structurelles. Avec cette étude prénormative, WOOD.BE veut étudier comment les poutres en lamellé-collé construites en bois de hêtre peuvent être incluses dans la norme de produit EN 14080. L'objectif est de parvenir à une classification de la résistance d'une poutre en lamellé-collé qui puisse être garantie en respectant les exigences de résistance des composants individuels.
- **Living Lab Circulaire Houtcluster Grensland** : Ce projet est une collaboration entre les partenaires suivants : WOOD.BE, POM West-Vlaanderen, Platform Grensland Meneen-Wervik, Decospan, Group De Keyzer, Houtbuigerij G. Desmet / Detaform et Woodstoxx. Le bois stocke le CO<sub>2</sub> pendant sa croissance. En développant des produits plus durables et circulaires et en cascadeant les résidus de bois issus de la production, nous pouvons prolonger la durée de vie du bois et la période pendant laquelle le CO<sub>2</sub> est stocké. En partant de la stratégie 9R, ce Living Lab étudiera comment trois applications du bois peuvent être rendues circulaires : les revêtements de sol, les revêtements de façade et de terrasse et les meubles. Pour passer à l'échelle supérieure, les résultats seront extrapolés à l'écosystème de l'ensemble du secteur du bois. Cela devrait également soutenir le reste du secteur du bois en Flandre dans la transition vers une économie circulaire. Ce projet a été approuvé par le gouvernement flamand fin 2022. La date de démarrage est fixée au 1er janvier 2023.



# CERTIFICATION

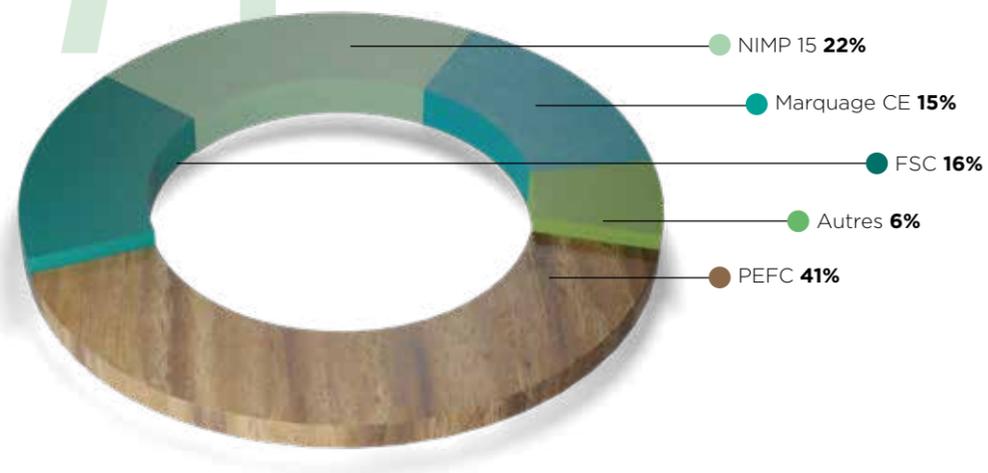
En 2022, WOOD.BE a assuré la gestion de 774 certificats d'entreprises clientes. Il s'agissait principalement de :

- Certification Chain of Custody selon la norme PEFC (PEFC/07-4-01)
- Certification Chain of Custody selon la norme FSC® (FSC® A000508)
- Certification du bois d'emballage pour le transport international selon la norme NIMP 15
- Marquage CE

En 2022, il y a eu principalement une augmentation du nombre de certificats CE. Les autres activités de certification sont stables ou en légère augmentation.

Le graphique ci-dessous donne un aperçu de la part des principaux domaines de certification au sein de WOOD.BE.

# 774

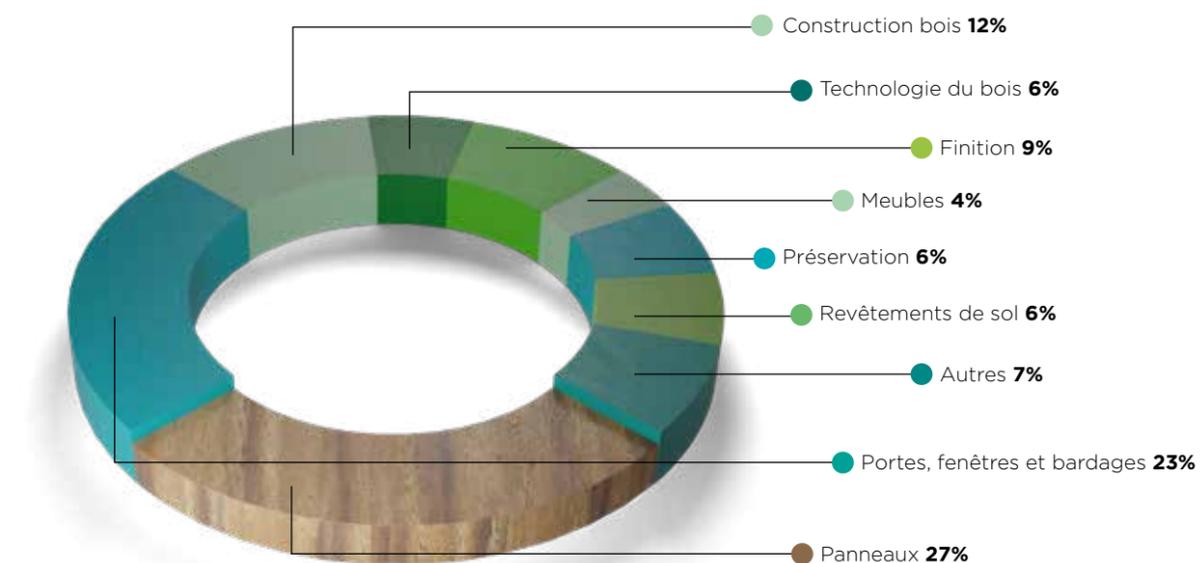


# ESSAIS ET CONSEILS

Cette gamme de services comprend des essais mécaniques, des analyses chimiques et des essais de finition, ainsi que des conseils et des calculs.

Le laboratoire de WOOD.BE effectue également un nombre important de tests dans le cadre de projets de recherche.

Le graphique ci-dessous donne un aperçu de l'activité par groupe de produits.



Au sein de cette activité, on remarque notamment le grand nombre de tests sur les panneaux et les portes. Pour le secteur de la préservation du bois, ce sont surtout des analyses liées à l'imprégnation du bois pour un usage extérieur qui ont été réalisées.

À l'avenir, WOOD.BE souhaite se profiler davantage comme le centre d'essais par excellence pour l'industrie du bois et de l'ameublement. C'est pourquoi WOOD.BE a approuvé fin 2022 un vaste programme d'investissement. Le laboratoire de chimie sera entièrement rénové et il y aura un tout nouveau laboratoire de durabilité. Ces investissements doivent permettre à WOOD.BE d'offrir aux entreprises un soutien optimal pour les toutes dernières tendances technologiques du secteur.



# NORMALISATION

En 2022, WOOD.BE a mené un certain nombre d'actions de sensibilisation importantes autour des normes et des réglementations techniques :

- présentations à l'occasion des réunions des groupes sectoriels en collaboration avec les fédérations sectorielles
- articles sur le site web de WOOD.BE
- notes d'information distribuées spécifiquement aux entreprises concernées
- sessions d'information : organisation et participation
- contacts individuels avec des entreprises confrontées à des problèmes liés aux normes et réglementations techniques

Au cours de l'année écoulée, un certain nombre d'articles sur les normes et les réglementations techniques ont été publiés sur le site web de WOOD.BE. Ces articles portaient notamment sur les sujets suivants :

- le bois face à l'exposition à l'humidité : classes d'utilisation et de climat ;
- la mesure de l'émission de formaldéhyde selon EN717-1 et/ou ASTM D6007-1 ;
- les classes de résistance normatives pour les portes anti-effraction ;
- nouvel arrêté royal pour la classification des portes résistantes au feu ;
- directive sur l'éco-conception des meubles ;
- la situation du conflit en Ukraine et le règlement européen sur le bois (EUTR) ;
- le fonctionnement du comité CEN/TC 207 (meubles) ;
- les assouplissements pour le marquage UKCA imminent ;
- ...

Le nombre de contacts individuels comprend à la fois les visites de WOOD.BE aux entreprises et les visites des entreprises à WOOD.BE. Cette dernière option est principalement choisie par les entreprises qui souhaitent également découvrir les possibilités concrètes d'essais en laboratoire après l'explication d'une norme.

Le gouvernement britannique a annoncé le lundi 14 novembre 2022 qu'il acceptera le marquage CE jusqu'au 31 décembre 2024 en plus du marquage UKCA. Il n'est donc plus obligatoire d'utiliser la nouvelle marque UKCA à partir du 1er janvier 2023. Le gouvernement britannique souhaite ainsi donner plus de flexibilité aux entreprises et réduire la charge réglementaire.

Les résultats de l'étude prénormative WOODLINK, qui portait sur les connexions rigides dans la construction bois, ont été largement diffusés à l'automne 2022 grâce à leur publication dans un certain nombre de revues spécialisées.



# HEALTH & SAFETY

Le service Health & Safety de WOOD.BE propose une offre étendue de services, notamment dans les domaines de la politique de prévention, de l'hygiène du travail, des thèmes de santé, ... Dans la mesure du possible, nous aidons également les entreprises du secteur à procéder à la simplification administrative de leur politique de prévention.

Notre approche est pragmatique et flexible.

En tant que client, vous choisissez vous-même le nombre de visites que vous souhaitez recevoir par an. L'abonnement de base prévoit un soutien général : accès à des documents d'orientation, questions par courriel, conseils téléphoniques. En dehors de cela, vous pouvez choisir de recevoir de 1 à 4 visites par an.

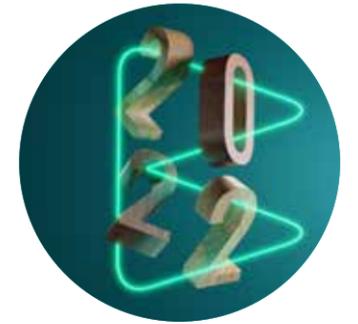
Pour des missions spécifiques, nous offrons une guidance sur mesure.

En 2022, 63 entreprises se sont abonnées au service Health & Safety, ce qui représente 108 visites d'entreprises.

En 2022, de nombreux dossiers d'intervention pour les sapeurs-pompiers ont été créés ou renouvelés. Le corps des sapeurs-pompiers a été réformé dans des zones plus importantes (34 zones et Bruxelles). En raison de cette augmentation d'échelle, ce n'est pas nécessairement le corps local qui intervient en cas d'incendie, mais celui qui peut être sur place le plus rapidement. Il est donc important d'en tenir compte dans le dossier d'intervention. De cette manière, les sapeurs-pompiers peuvent intervenir rapidement et efficacement. La plupart des zones ont également mis à disposition des outils numériques, ce qui a rendu cela relativement facile.



# UNE SÉLECTION DU CALENDRIER DE 2022



## WOOD.BE : une organisation en réseau

WOOD.BE encourage le réseautage entre les entreprises au sein des chaînes de valeur du bois et de l'ameublement. À cette fin, nous organisons nous-mêmes des événements ou nous collaborons à des initiatives d'organisations partenaires.

En 2022, WOOD.BE a organisé une série d'événements physiques et numériques.

**27/01** La deuxième édition en ligne de l'**Innovation Day** s'est concentrée sur "The Right Customer Experience".

**10/03** Le troisième workshop de **Recurwood** a exploré les aspects de l'acoustique, de la réaction et de la résistance au feu et de la stabilité des façades.

**26/04** Pendant la deuxième édition en ligne d'**Inspired by WOOD**, nous avons aidé la chaîne de valeur du bois dans la construction à évoluer vers une économie circulaire.

**16/06** Lors du quatrième workshop de **Recurwood**, nous avons examiné de plus près les questions relatives à l'humidité dans la construction bois.

**30/11** Dans le cadre de l'**#industriepartnerschap**, un **roadshow** a été organisé avec quelques entreprises renommées de l'industrie flamande. Le mercredi 30 novembre 2022, WOOD.BE et Fedustria ont organisé une visite inspirante de l'usine du futur **Van Hoecke** à Saint-Nicolas.

**09/12** Le cinquième workshop de **Recurwood** s'est concentré sur l'optimisation des nœuds de construction d'un point de vue thermique, acoustique et incendie.

**14/12** Le projet **Ecy-Twin**, axé sur l'éco-innovation dans les secteurs du textile, du bois et de l'ameublement, a été clôturé de manière festive par un événement de clôture riche en conférences inspirantes et en témoignages pratiques.

Depuis le Conseil Général de 2022, le Comité Permanent de WOOD.BE est composé comme suit : Koen Maenhout (LS Bedding), Filip De Jaeger (Fedustria), Jean-Marie Bols (Mathy-by-Bols), Jan Desmet (Decospan), Christophe Engels (Engels), Pascal Vanderhaeghen (De Coene Products), Koen Nel (Unilin), Peter Van Hoecke (Van Hoecke), Sandra Lamote (CSC), Hildegard Moreels (Houtunie), Renaud Collette (SPF Economie), Gianni De Vlaminck (FGTB), Johan Vandycke (CGSLB). Emmanuel Delhaye (SPW Recherche) est membre observateur. Chris De Rook (WOOD.BE) assiste aux réunions du Comité Permanent.

# WOOD.BE DEPUIS



## **Les 75 ans de la loi De Grootte**

Le 30 janvier 1947, la loi De Grootte est entrée en vigueur, qui doit son nom au ministre De Grootte. Cette loi permettait aux secteurs industriels de créer des centres pour mettre en place des recherches collectives appliquées afin de renforcer la capacité d'innovation des entreprises. C'est ainsi que des centres d'innovation collective ont été créés au sein de différents secteurs industriels. Ces centres opèrent dans les principaux secteurs industriels et sont en majorité régis par l'industrie elle-même.

## **Plus de 100 000 entreprises font confiance à 10 INNOVADERS depuis 75 ans**

Ces centres se sont réunis en 2020 sous le nom d'INNOVADERS. Ils ont toujours la même mission et accompagnent chaque année des dizaines de milliers d'entreprises belges, principalement des PME. Ensemble, les 10 INNOVADERS emploient 1 000 experts et réalisent un chiffre d'affaires annuel cumulé de 145 millions d'euros. Ils mettent leur expertise au service de plus de 100 000 entreprises, qui emploient à leur tour 600 000 personnes.

## **75 ans de WOOD.BE**

Le 6 décembre 1947, WOOD.BE a été fondé sur la base de la loi De Grootte. Le "Centre technique et scientifique de l'Industrie transformatrice du Bois et des Matières connexes", comme on l'appelait alors, est ainsi devenu l'un des tout premiers centres d'innovation collective en Belgique. Mais les temps changent et les noms aussi. En novembre 2015, le centre d'innovation pour l'industrie du bois et de l'ameublement a été rebaptisé WOOD.BE. Notre mission ? Soutenir les entreprises de l'industrie du bois et de l'ameublement dans la réalisation d'un avenir innovant et durable.

**WOOD.BE • Allée Hof ter Vleest 3 • B-1070 Bruxelles • 0032 2 558 15 50 • [info@wood.be](mailto:info@wood.be)**